Insoumis et déserteurs

Introduction

Les femmes dans la guerre

La guerre sous-marine sur la côte basque en 1917

L'opinion publique dans les Basses-Pyrénées

Les hôpitaux de l'arrière et les infirmières

Les enfants pendant la Grande Guerre

Combattants et travailleurs coloniaux en Béarn

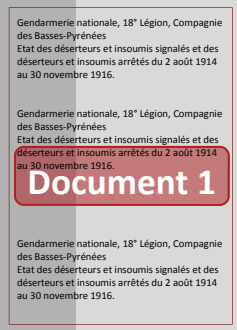

Gendarmerie nationale, 18e Légion, Compagnie des Basses-Pyrénées
Etat des déserteurs et insoumis signalés et des déserteurs et insoumis arrêtés du 2 août 1914 au 30 novembre 1916.

Gendarmerie nationale, 18e Légion, Compagnie des Basses-Pyrénées
Etat des déserteurs et insoumis signalés et des déserteurs et insoumis arrêtés du 2 août 1914 au 30 novembre 1916.

Gendarmerie nationale, 18e Légion, Compagnie des Basses-Pyrénées
Etat des déserteurs et insoumis signalés et des déserteurs et insoumis arrêtés du 2 août 1914 au 30 novembre 1916.

Document 1

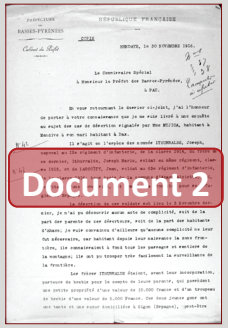

Document 2

QUESTIONS

1) Présenter les documents 1 et 2. Définir « insoumis » « déserteur ».

Rapport du capitaine de gendarmerie Delrieu sur le nombre d'insoumis et de déserteurs.

Rapport du commissaire de police d'Hendaye sur un déserteur.

Définitions voir lexique

2) Que nous apprend le document 1 sur les insoumis ? nombre, % de mobilisés, résidence.

On peut estimer qu'environ 45 000 hommes ont été mobilisés dans le département pendant la Première guerre mondiale. Pour localiser les arrondissements, voir carte.

Les insoumis sont peu nombreux. A peine plus de 10% des mobilisés. Ils sont plus nombreux dans les arrondissements proches de la frontière et des Pyrénées. D'après le texte, tous les insoumis ont émigré en Amérique.

3) Doc 1. Les déserteurs sont-ils nombreux ? D'où viennent-ils ?

Les déserteurs sont peu nombreux. Ils sont plus nombreux au Pays basque qu'au Béarn. Ceux qui ont été arrêtés dans l'arrondissement de Bayonne venaient de pays alliés et cherchaient à gagner l'Espagne neutre.

Les déserteurs originaires du pays parviennent eux à passer la frontière;

4) Doc 2. Qui sont les deux hommes décrits comme déserteurs ? Quels faits ont pu faciliter leur fuite ?

Ce sont deux jeunes bergers. Ils ont pu fuir parce qu'ils habitaient un village proche de la frontière et qu'ils connaissaient la montagne.

Sur l'importance de l'insoumission et de la désertion au cours de la Première guerre mondiale dans le département, voir le lexique.

© Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques—Service éducatif

Insoumis et déserteurs

Insoumis et déserteurs
Retour à la fiche

Document 1

Gendarmerie nationale, 18° Légion, Compagnie des Basses-Pyrénées
Etat des déserteurs et insoumis signalés et des déserteurs et insoumis arrêtés du 2 août 1914 au 30 novembre 1916.

Désignation de l'arrondissement	Depuis le 1er jour de la mobilisation jusqu'au 30 novembre 1916		Depuis le 1er jour de la mobilisation jusqu'au 30 novembre 1916		Observations
	Nombre de déserteurs signalés	Nombre d'insoumis signalés	Nombre de déserteurs arrêtés	Nombre d'insoumis arrêtés	
Arrond[t] de Pau	19	774	12	89	
Arrond[t] de Bayonne	324	1512	197	55	Il a été arrêté 9 déserteurs des armées alliées et 3 se sont présentés volontairement
Arrond[t] d'Oloron	18	1006	3	2	
Arrond[t] de Mauléon	161	2578	6	8	
Arrond[t] d'Orthez	14	760	2	0	Il a été arrêté 11 militaires en absence illégale et 4 réfractaires italiens ou belges Sur les 760 insoumis signalés ici, 101 ont été rayés sur avis de recrutement. Il est à remarquer que tous les insoumis étaient en Amérique avant la mobilisation.
TOTAL	536	6630	220	154	

A Pau, le 6 décembre 1916
Le Chef d'Escadron DELRIEU
Commandant la Compagnie des Basses-Pyrénées
Signé DELRIEU

Rapport du capitaine de gendarmerie Delrieu sur le nombre d'insoumis et de déserteurs. 6 décembre 1916.

Fonds de la préfecture 1 M 89

© Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques—Service éducatif

Insoumis et déserteurs

Insoumis et déserteurs
Retour à la fiche

Document 2

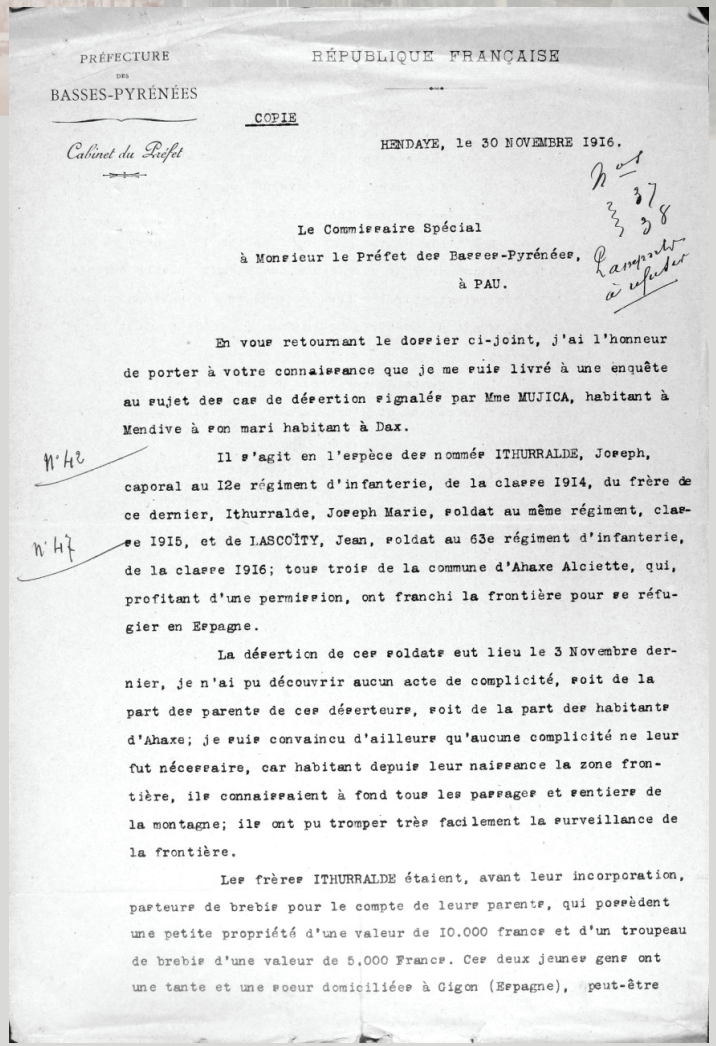

PRÉFECTURE
DES
BASSES-PYRÉNÉES

Cabinet du Préfet

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COPIE

HENDAYE, le 30 NOVEMBRE 1916.

Le Commissaire Spécial
à Monsieur le Préfet des Basses-Pyrénées,
à PAU.

En vous retournant le dossier ci-joint, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je me suis livré à une enquête au sujet des cas de désertion signalés par Mme MUJICA, habitant à Mendive à son mari habitant à Dax.

Il s'agit en l'espèce des nommés ITHURRALDE, Joseph, caporal au 12e régiment d'infanterie, de la classe 1914, du frère de ce dernier, Ithurralde, Joseph Marie, soldat au même régiment, classe 1915, et de LASCOÏTY, Jean, soldat au 63e régiment d'infanterie, de la classe 1916; tous trois de la commune d'Ahaxe Alciette, qui, profitant d'une permission, ont franchi la frontière pour se réfugier en Espagne.

La désertion de ces soldats eut lieu le 3 Novembre dernier, je n'ai pu découvrir aucun acte de complicité, soit de la part des parents de ces déserteurs, soit de la part des habitants d'Ahaxe; je suis convaincu d'ailleurs qu'aucune complicité ne leur fut nécessaire, car habitant depuis leur naissance la zone frontière, ils connaissaient à fond tous les passages et sentiers de la montagne; ils ont pu tromper très facilement la surveillance de la frontière.

Les frères ITHURRALDE étaient, avant leur incorporation, pasteurs de brebis pour le compte de leurs parents, qui possèdent une petite propriété d'une valeur de 10.000 francs et d'un troupeau de brebis d'une valeur de 5.000 Francs. Ces deux jeunes gens ont une tante et une soeur domiciliées à Gigon (Espagne), peut-être ont-ils été attirés à cet endroit par elles.

LASCOÏTY, Jean, était avant la guerre occupé aux travaux de la propriété que ses parents possèdent dans la commune d'Ahaxe, la valeur de cette propriété est évaluée à 60.000 France. LASCOÏTY a dû être entraîné par les frères ITHURRALDE.

Les trois jeunes gens sont partis de concert la veille de l'expiration de leur permission, en disant à leurs parents qu'ils désiraient voir les troupeaux de brebis paissant dans la montagne, avant de partir pour le front, depuis ce jour ils n'ont plus reparu.

Les parents de ces trois jeunes gens sont honorablement connus dans la région et n'ont jamais donné lieu à aucune remarque défavorable.

Le Commissaire Spécial,
Signé: CAMUS.

**Rapport du commissaire spécial de police d'Hendaye sur un déserteur.
30 novembre 1916.**

Fonds de la sous-préfecture de Mauléon 2 Z 77

© Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques—Service éducatif